



## Probleme statut et convention

-----  
Par soph13

Bonjour,

j'ai le statut cadre dans mon contrat de travail, sur le bulletin de salaire et je cotise à l'Apec.

Cependant, je suis rattachée a la convention collective du bâtiment et des travaux publics - ETAM employés techniciens et agents de maîtrise avec un coefficient 600.

dans celle ci, il est bien noté que la convention ne concerne pas les ingénieurs et cadres et on me certifie que c'est cette convention à laquelle je suis rattachée.

est-ce normal ? ne devrais-je pas avoir un coefficient cadre avec la convention correspondante ?

merci pour votre retour